

Zeitschrift: Pionniers suisses de l'économie et de la technique
Herausgeber: Société d'études en matière d'histoire économique
Band: 7 (1966)

Artikel: Conrad Ilg (1877-1954)
Autor: Ingold, Walter / Wüthrich, Rudolf
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1091194>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONRAD ILG

1877–1954

A la fin du 19^e siècle, alors que le mouvement syndical commençait à prendre de l'importance en Suisse, on attendait de chaque militant qu'il fût preuve d'un esprit de solidarité sans défaillance et d'un grand courage civique. Les syndicats durent d'abord lutter âprement pour se faire reconnaître, car, à cette époque, les employeurs étaient beaucoup plus réfractaires qu'aujourd'hui à l'amélioration de la position sociale de l'ouvrier; la plupart d'entre eux se montraient même hostiles à l'organisation des salariés au sein de fédérations professionnelles. Pour que le mouvement ouvrier puisse surmonter les très nombreux obstacles qui s'opposaient à la réalisation de ses postulats sociaux, il lui fallait avant tout des pionniers animés du feu sacré et des lutteurs pleins d'idéalisme.

Conrad Ilg possédait ces qualités. Il passa son enfance à Salenstein, dans le canton de Thurgovie. De domestique de campagne qu'il était alors, il devint – grâce à ses capacités et à la confiance des ouvriers de la métallurgie – un grand syndicaliste en tant que président de la «Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers». Il imprima pendant près de 40 ans sa marque à cette grande organisation syndicale – la plus importante de Suisse.

Conrad Ilg est entré dans l'histoire économique de notre pays à propos de la Convention nationale – dont il fut le promoteur – réalisée en 1937 dans l'industrie suisse des machines et métaux, qui rendit superflus les conflits sociaux tels que grèves, lock-outs, etc., dans cette importante branche de l'économie suisse. C'est grâce à Conrad Ilg – du côté des salariés – et à Ernst Dübi – du côté des employeurs – que notre pays bénéficia des bienfaits de la paix sociale, en particulier dans la période difficile qui précéda immédiatement la deuxième guerre mondiale. Pour aboutir à un tel résultat, il fallut des Suisses au caractère bien trempé; Conrad Ilg en fut un.

Années de jeunesse, d'apprentissage et de voyages

Conrad Ilg naquit le 25 janvier 1877 à Ermatingen, un village de pêcheurs thurgovien, au bord de l'Untersee. Sa mère, Katharina Ilg, était originaire de Salenstein, hameau des environs où une de ses connaissances, le cordonnier Leonhard Gilg, prenait soin du petit Conrad pendant que Katharina Ilg gagnait sa vie et celle de son fils en faisant des nettoyages et des lessives à Ermatingen. Il est certain que l'enfant n'a pas connu son père, mais on peut supposer que son home adoptif ne laissait pas trop à désirer, bien qu'il ne pût remplacer sans doute le foyer manquant. Dans tous les cas, Conrad Ilg n'oublia pas sa région natale à laquelle il resta toujours attaché; sa façon d'utiliser le dialecte en est une preuve éloquente.

Le pays de son enfance, le vaste lac aux rives charmantes, le bruissement des roseaux, les barques de pêcheurs, les jardins luxuriants plantés de mauves et de molènes, les vignes fertiles et les mystérieux ravins boisés doivent avoir influencé de bonne heure déjà l'esprit éveillé de l'adolescent. Il semble avoir été surtout sensible au passé chargé d'histoire de son pays natal, aux deux châteaux de Salenstein et d'Arenenberg qui dominent le petit village. Toutefois, ce n'est pas tant le sombre édifice de Salenstein, qui s'élève devant un décor de forêts et dont l'histoire peut être retracée jusqu'au 12^e siècle, qui se grava dans sa mémoire. C'est bien plus le joli château d'Arenenberg, situé en plein milieu des champs au-dessus du village, qui l'attirait.

Bien des années plus tard encore, Conrad Ilg, qui ne parlait pourtant que rarement de sa première jeunesse, aimait à décrire à ses intimes la profonde impression qu'avaient laissé sur son âme enfantine les récits ayant trait aux nobles habitants d'Arenenberg: la famille Bonaparte. Toutes les légendes qui entouraient le destin mouvementé du grand Napoléon et de ses descendants excitaient son imagination et le poussaient toujours et encore à examiner de plus près le château et ses environs. Lorsqu'il entendit dire qu'à minuit l'Empereur des Français apparaissait en personne sur un fougueux cheval blanc dans les environs du château et répondait aux questions de ceux qui l'interpellaient, il n'eut pas de répit avant d'en avoir fait l'expérience lui-même. Grande fut sa déception quand, malgré des appels répétés, il ne reçut aucune réponse de l'Empereur...

A peine sa première enfance terminée, Conrad Ilg quitta la demeure du cordonnier Leonhard Gilg pour celle du petit paysan Konrad Gilg où, en tant que «garçon-à-tout-faire», il était nourri, logé et recevait un modeste

salaire. Bien que, selon toute évidence, il ne fût pas mal traité, il apprit à connaître par l'expérience le sort de tous ceux qui sont forcés dès leur jeunesse à pourvoir à leur subsistance par leurs propres moyens. Qui s'étonnera dès lors que Conrad n'ait pu fréquenter que l'école primaire de Salenstein dirigée par l'instituteur Harder? Le destin de nombreux enfants de pauvres, contraints de gagner leur pain quotidien comme journaliers, lui fut cependant épargné: il trouva en la personne du pasteur Sulser d'Ermentingen un protecteur plein de sollicitude qui lui offrit la possibilité de faire un apprentissage après sa confirmation.

Conrad Ilg commença donc au printemps de l'année 1894 un apprentissage de serrurier, d'une durée de trois ans et demi, à Frauenfeld, chez le maître Jakob Tuchschnid-Baumgartner. Cet artisan entreprenant avait repris en 1888 l'atelier fondé par son père et, grâce à son habileté professionnelle, l'avait rendu en très peu de temps remarquablement prospère. Le jeune Conrad ne pouvait pas mieux tomber pour s'initier d'une manière approfondie à tous les aspects de son métier. Durant cette période, les efforts de Jakob Tuchschnid portèrent précisément sur les constructions simples en fer. De 1895 à 1898, il développa ce qui avait été un «atelier de serrurerie d'art et de bâtiment» et en fit un véritable atelier de constructions métalliques: il augmenta le nombre de ses ouvriers de dix à vingt-cinq et créa ainsi la base solide sur laquelle repose la maison moderne des «Frères Tuchschnid SA», à Frauenfeld. C'est dans cette entreprise en plein essor que Conrad Ilg put acquérir ses connaissances professionnelles; en 1897, il passa avec succès ses examens de fin d'apprentissage. Sa vie durant, toujours avec plaisir, il se remémorait les années passées à Frauenfeld.

A la fin de son apprentissage, son maître ne l'empêcha pas de faire son «tour de France», traditionnel à cette époque. Pendant sa formation professionnelle déjà, Jakob Tuchschnid avait trouvé, pour décrire le caractère de Conrad Ilg, des termes appropriés; dans une lettre au pasteur Sulser, il lui signale que «l'attitude un peu maladroite» de l'apprenti était parfois la cause de tiraillements entre lui et les autres ouvriers, et qu'il considérait comme désirable que le jeune homme, une fois sa formation terminée, séjournât au milieu d'autres gens: «En ce qui concerne son succès professionnel, vous n'avez pas de soucis à vous faire. Conrad a acquis tant de connaissances qu'il peut, s'il le veut, gagner son pain n'importe où; cela ne lui fera que du bien de le laisser se débrouiller seul». Conrad Ilg commença donc son «voyage» en 1897. Il se rendit d'abord à Winterthour, mais c'est à Männe-

dorf qu'il trouva son premier emploi. Le salaire et les conditions de travail (il était nourri et logé et gagnait 15 francs par quinzaine) ne semblent toutefois pas lui avoir spécialement convenu puisque, l'été suivant déjà, nous le trouvons à Zurich.

C'est alors qu'il entra pour la première fois en contact avec l'organisation à laquelle il allait bientôt vouer toute sa vie. Par son adhésion à l'association professionnelle locale, le groupement zurichois des serruriers «Vorwärts», il devint automatiquement membre de la «Fédération suisse des ouvriers sur métaux». Ses rapports avec l'organisation ne devaient d'abord, il est vrai, pas durer longtemps. Après avoir pris une part active – en tant que membre du syndicat biennois des serruriers – à une campagne pour l'augmentation des salaires, la crise économique qui frappa l'industrie métallurgique peu de temps après, le força à travailler dans des régions où l'organisation syndicale n'existait pas encore. Pendant quelques mois, il séjourna dans le Val-de-Travers, il travailla ensuite à Rheineck et à Engelberg, puis suivit à Zurich des cours en vue de perfectionner ses connaissances de serrurier d'art. Il envisagea même la possibilité d'accomplir un véritable «tour de France». Ainsi, pendant près de quatre ans, il lui fut impossible d'adhérer à une association syndicale.

Au cours de cette époque de crise, il découvrit par sa propre expérience dans quelles conditions pitoyables les ouvriers et les apprentis devaient souvent accomplir leur travail. Il observa de plus près la situation économique et sociale des travailleurs et en arriva à la conviction que la seule possibilité d'améliorer la position des salariés consistait à les réunir en syndicats. Cela explique pourquoi Conrad Ilg reprit son activité syndicale à la première occasion qui se présenta. Au Val-de-Travers déjà, où il fit un nouveau séjour de brève durée en 1902/03, il parvint, grâce à son activité militante, à implanter le syndicat des ouvriers métallurgistes du Vallon qui venait d'être fondé à Couvet.

Toutefois, ce n'est qu'à Lausanne, où il se rendit en 1903, qu'il trouva le champ d'activité auquel il était prédestiné. Bien que sociétaire depuis peu de temps, le jeune serrurier plein d'initiative fut élu vice-président du groupement bilingue des serruriers de Lausanne. Cela lui servit de tremplin pour occuper le poste de président de 1905 à 1909. Sa renommée ne tarda pas à s'étendre au-delà de son organisation professionnelle: au printemps de l'année 1904, les syndicats ouvriers de langue allemande de la ville le nommèrent président de leur organisation faïtière, l'«Arbeiterbund» de

Lausanne. Son habileté dans les pourparlers et son bilinguisme – acquis au prix de grands efforts, car il n’était pas spécialement doué pour les langues – lui amenèrent des tâches supplémentaires. La fusion, en octobre 1905, de toutes les sections professionnelles locales de la métallurgie en un syndicat centralisé, l’«Union métallurgiste de Lausanne», fut largement son œuvre.

Dans l’«Union ouvrière» de Lausanne, son influence fut également déterminante. Cette association peu homogène de tous les syndicats de la région traversait, au cours de ces années-là, une série de crises sérieuses. Venant de France, des mouvements anarcho-syndicalistes qui visaient à améliorer le sort des ouvriers par «l’action directe», c’est-à-dire par une grève générale bouleversant l’ordre établi, avaient fait tache en Suisse romande. Ces doctrines, qui étaient aussi éloignées de la réalité que dangereuses au développement d’un travail syndical sérieux, rencontrèrent un certain écho. A Lausanne aussi, elles firent leur apparition, surtout dans les milieux d’ouvriers italiens. De là naquirent au sein de l’«Union ouvrière» des divergences d’opinion sur le but et l’utilité du mouvement ouvrier, ce qui troubla encore davantage l’harmonie entre les organisations déjà divisées par les langues allemande, française et italienne. Endiguer ces phénomènes dangereux, faire taire les oppositions rendues plus fortes par des conflits personnels, tels furent les buts d’une réforme qui donna à l’«Union ouvrière» une nouvelle base plus solide et se termina par l’élection de Conrad Ilg à la présidence en 1908.

Il ne se contenta pas de consolider l’organisation syndicale des ouvriers lausannois; il sut défendre leurs intérêts face aux employeurs. En 1904, puis en 1906 et en 1908, c’est lui qui conduit les démarches en vue d’obtenir une amélioration des salaires des serruriers. En tant que membre de la délégation ouvrière lors des pourparlers, Conrad Ilg signa trois conventions d’où résultaient – sans grève – des améliorations considérables dans les domaines de la durée du travail et des salaires. Il mit aussi son expérience au service d’autres organisations qui réclamaient des aménagements de salaires; les maçons, les charpentiers et les brasseurs, par exemple, le consultèrent au cours des pourparlers préliminaires ou l’élirent membre de la commission de révision des salaires. Enfin, il fit partie du Tribunal des Prud’hommes lausannois qu’il présidait périodiquement.

Le comité central de la «Fédération suisse des ouvriers sur métaux» à Berne ne pouvait ignorer longtemps l’activité débordante de Conrad Ilg en faveur des ouvriers lausannois. Auguste Huggler, secrétaire responsable

pour la Suisse romande, remarqua le jeune homme peu après son arrivée à Lausanne et essaya de développer ses qualités syndicales en l'utilisant comme propagandiste et orateur dans les assemblées des sections romandes; il le choisit aussi comme correspondant du journal syndical «Le Métallurgiste», créé en 1906. Ces tâches permirent à Conrad Ilg d'enrichir son expérience syndicale et, simultanément, de démontrer ses capacités au-delà des limites lausannoises. En peu de temps, il réussit à s'acquérir la confiance des organes dirigeants de la fédération. En 1909, lorsqu'il s'agit d'intensifier l'activité en Suisse romande, Conrad Ilg fut appelé à Berne pour accomplir cette tâche, sur l'instigation d'Auguste Huggler.

Au service des ouvriers sur métaux et horlogers

En attirant Conrad Ilg à Berne – où il débuta dans sa nouvelle activité le 1er avril 1909 – la «Fédération suisse des ouvriers sur métaux» s'assurait une personnalité dont les conceptions fondamentales correspondaient exactement à celles d'Oscar Schneeberger, alors premier secrétaire et futur président de la fédération. Depuis son élection à cette fonction supérieure, en 1900, sa politique tendait à se placer sur le terrain des réalités, loin de toute démagogie ou de théories utopiques prêchant la lutte des classes.

Sur la base d'expériences pratiques, Oscar Schneeberger doutait depuis longtemps de l'efficacité des grèves pour permettre la promotion sociale et économique des ouvriers. En revanche, il était persuadé que ce but pouvait être atteint par une solide organisation syndicale. De cette façon, pensait-il, on crée une situation telle que le patronat devra reconnaître la nécessité d'établir des pourparlers avec les syndicats. Pour renforcer la fédération, il fonda une caisse maladie en 1905, malgré une forte opposition interne. Puis, mû toujours par la même conviction, il saisit la première occasion – qui se présenta en août 1907 déjà – pour obtenir une audience des dirigeants de l'«Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie»; ainsi, pour la première fois, la fédération était indirectement reconnue comme mandataire des ouvriers sur métaux par l'organisation patronale la plus importante de notre pays.

Cette attitude réaliste correspondait aussi bien aux déclarations faites par Conrad Ilg dans sa lettre de candidature du 6 mars 1909 qu'aux principes

qu'il défendit jusqu'à la fin de sa vie. Il écrivait en effet: «En ce qui concerne les grands problèmes théoriques, j'ai déjà appris à connaître les œuvres de plusieurs auteurs, mais il me paraît que, dans le domaine syndical, une théorie ne peut être adoptée une fois pour toutes; elle subit des modifications selon la situation et les circonstances. Afin de prouver que la théorie vous est familière, il importe d'avoir une compréhension rapide et claire. En ce qui concerne ce dernier point, j'ose déclarer que – même dans des circonstances difficiles – je n'ai pas besoin de tâtonner longuement avant de saisir les données du problème.»

Donc, pas de «théorie syndicale» uniquement livresque, mais l'examen d'une situation donnée – voilà quel était, à ce moment-là déjà, le principe appliqué par Conrad Ilg pour servir la cause ouvrière. Il avait toutefois, selon son expression, «appris à connaître les œuvres de plusieurs auteurs». Pendant son séjour à Lausanne, il semble avoir étudié la manière de penser des représentants français du socialisme utopique, tels que Proudhon et Fourier. Il s'intéressa aussi vivement à Jean Jaurès, dont il avait toujours admiré la grande personnalité. (C'est sous cette influence qu'il adhéra à la «Société du Grütli», puis, plus tard, au «Parti socialiste suisse»). Mais – fait marquant – il n'en retenait que ce qui correspondait à sa conception réaliste du travail syndical. Des années plus tard, lors d'une rétrospective sur le mouvement syndical, il exprima son idéal: «un socialisme humanitaire animé par des forces nobles et bonnes, tendant vers la répartition équitable des biens matériels, l'épanouissement de la personnalité, la paix, la liberté».

A Berne, Conrad Ilg s'occupa d'abord de la région du Jura, sans pour autant rompre ses relations avec son ancien rayon d'activité des bords du Léman. Il consacra son travail spécialement aux ouvriers des petites entreprises artisanales fournissant l'industrie horlogère qui s'étaient établies en grand nombre dans ces régions. Cette catégorie de travailleurs était peu touchée par les fédérations des horlogers – pourtant très actives – et ne se réunissait que sur le plan local dans les centres industriels. En peu de temps, il réussit à organiser ces ouvriers et à créer, en septembre 1910, l'«Association des ouvriers mécaniciens du Jura», rattachée à la «Fédération suisse des ouvriers sur métaux». Au sein de la fédération – essentiellement suisse alémanique – la fondation de ce groupe ne fut pas approuvée partout. Mais Conrad Ilg avait parfaitement compris les conditions particulières qui régnaient dans cette branche de l'industrie horlogère. Le succès ne tarda pas à venir; sans conflits notoires, 20 contrats de travail avaient été conclus

Lausanne den 6. 3. 1909.

Herrn Zentralvorstand des Schweiz.
Metallarbeiter-Verbandes Bern.

Werte Genossen!

Gestützt auf die Gewerkschaftsbeamten-Ausschreibung in der Metallarbeiter-Zeitung erlaube ich mir, mich um die Stelle im Zentralbureau zu bewerben.

Meine Aufnahme in die Gewerkschaft datiert nicht vom Februar 1903 wie aus dem beiliegenden Mitgliedsbüchlein hervor geht, sondern vom Jahre 1898. Im Sommer 1898 war ich dem Schlosserfachverein Vorwärts in Zürich beigetreten u. ein Jahr später befand ich mich in dem Schlosserfachverein Biel, wo ich die erste Lohnbewegung mitmachte. In den folgenden Krisenjahren trieb es mich dann an mehreren Orten herum, wo keine Gewerkschaften bestanden, bis ich dann im Jahre 1903 als eine Gründung in Courvet zu stande gekommen war, wieder beitrat. Im gleichen Jahre kam ich dann nach Lausanne, wo ich alsbald Gelegenheit fand, mich intensiver in der Gewerkschaftsbewegung zu betätigen. Da war es in erster Linie der damalige Schlosserfachverein, der sich gut einer Bewegung mistete, die im Jahre 1904 durchgeführt wurde u. es war mir somit von dieser Zeit an reichlich Gelegenheit geboten, mein Wissen u. Können sowie in agitatorischer wie in administrativer Hinsicht zu bereichern. Im gleichen Jahre wurde ich dann auch an die Spitze des damaligen Arbeiterbundes Lausanne gestellt, dem eine ganze Reihe von

Gewerkschaften angehört, das hatte wiederum zur Folge, dass ich öfters gerufen wurde in den betreffenden Gewerkschaften kleinere Referate abzuhalten. Ebenso wurde ich in den letzten Jahren, bei den Mauer, Schreiner, Zimmerleuten, Brauer erst. bei Lohnbewegungen entweder direkt in die Lohnkommission gewählt oder wurde von den Arbeitern zur Vorbesprechung gezogen. Nebst den Schlosserbewegungen bei denen ich an der Spitze stand, im Jahre 1904, 1906 u. 1908 gab ebenfalls die Verschmelzung der Metallarbeiter Lausannes sehr viel Arbeit. Selbstverständlich hätte meine Kraft nicht genügt, um die Verschmelzung durchzuführen, aber doch darf gesagt werden, dass es überall auf meine Initiative geschehen ist. Beiläufig mag noch bemerkt werden, dass ich dem Gewerbegericht Lausanne, als Richter u. zeitweise auch als Präsident angehörte.

So weit also meine Kleinarbeit, das heisst in den Jahren, wo ich der Arbeiterbewegung alle meine freie Zeit opferte, machte ich eigentlich weiteres nichts als Kleinarbeit, bin aber überzeugt, dass dieselbe sehr oft ebenso schwierig ist, wie höhere Arbeit, allerdings weit aus undankbarer.

Was aber dennoch die erste gestellte Bedingung anbetrifft, nämlich gründliche Kenntnisse im Gewerkschaftswesen, so glaube ich ausgiebig antworten zu dürfen, dass ich dieselbe gründlich gelernt habe.

Was die agitatorische Befähigung anbelangt, so kann ich mich allerdings nicht rühmen, in unzähligen grossen Versammlungen über tiefgehende theoretische Fragen referiert zu haben. Aber dennoch vermochte ich stets die nötige Aufmerksamkeit

Tit. Zentralvorstand des Schweiz. Metallarbeiter-Verbandes Bern.

anprecht zuerkennen u. glaube auch in den meisten Fällen, die Zuhörer, soviel es in der Kraft eines Mannes steht überzeugen zu haben. Was also die agitatorische Befähigung anbelangt, so dünkte dieselbe, bei mir noch nicht vollständig ausgereift sein, zweifle aber nicht, dass dies bei der zur Gelegenheit stehender Übung, nach kurzer Zeit den gewünschten Erfolg gezeitigt würde. Was die Kenntnis über grosse theoretische Fragen anbelangt, so habe ich zwar schon mehrere Verfasser kennen gelernt, glaube aber die Gewerkschaftstheorie lasse sich nicht, ein für allemal lernen, sondern ändert sich ebenfalls je nach der Situation u. Gegebenheit. Um also zu beweisen, dass man bei der Theorie zu Hause ist, wird am besten ein klarer Verstand mit rascher Auffassung sein, was letzteres anbelangt; so darf ich sagen, dass ich auch bei schwierigen Fällen, wie lange im Dunklen herumzutappen brauchte, um die Situation zu erkennen.

Was die journalistische Fähigkeit anbelangt, die ebenfalls verlangt wird, ist der Sachverhalt meiner Person betreffend folgender. Schon vor etwa 6 Jahren korrespondierte ich in den Grütliamer u. fand beim damaligen Redaktor Brand gute Aufnahme, musste dann aber die Übung im Leitungsschreiben, als ich mich mitten unter den franz. sprechenden Arbeiter befand aufgeben, u. die fremde Sprache zu lernen. Grosse journalistische Kenntnisse wollte ich mir also heute nicht nachrücken, was allerdings nicht etwa heissen will, ich wäre nicht im Stande Berichte, Wegleitende Anregungen, od. auch Artikel über bestimmte Faktoren

zu schreiben. Betreff meinen allgemeinen Fähigkeiten, glaube ich noch besonders hervorheben zu dürfen, dass ich neben der deutschen Sprache, ebenfalls der franz. in Wort u. Schrift mächtig bin. Übersetzungen vom franz. ins deutsche od. umgekehrt würde ich ohne weiteres auszuführen im Stande sein. Dañ auch bei Unterhandlungen bei ~~von~~ franz. Unternehmern u. Arbeiter, würde mir die französische Sprache keinentils Schwierigkeiten bereiten, letzteres könnte vielleicht zu treffen bei wissenschaftlichen Auseinandersetzungen.

Gestützt auf meine Kenntnisse der franz. Sprache, könnte ich also auch den Posten für die Westschweiz versehen, innerbin mit Sitz im Zentralbureau. In der Hoffnung meine Anmeldung werde einer objektiven Prüfung unterzogen,
gezeichnet mit Genossengruss,

Ilg Conrad Schlosser
St. Roch. 10. a.

Lausanne, le 6 mars 1909

Tit. Comité central de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux, Berne

Chers collègues,

Me référant au poste de fonctionnaire au bureau central de la fédération mis au concours dans la «Metallarbeiter-Zeitung», je me permets de vous offrir mes services.

Mon affiliation à l'organisation syndicale ne date pas de février 1903, ainsi qu'il ressort du livret de sociétariat ci-joint, mais de 1898. En été 1898, j'ai adhéré au groupe des serruriers «Vorwärts» à Zurich et, une année plus tard, je faisais partie du groupe des serruriers de Bienne où j'ai pris part au premier mouvement salarial. Durant les années de crise, j'ai travaillé dans différentes régions où il n'existait pas de syndicat. En 1903, j'ai adhéré à la section de Couvet qui venait d'être fondée. Au cours de la même année, je me suis rendu à Lausanne où j'ai trouvé bientôt l'occasion de m'occuper de façon plus active du mouvement syndical. Ce fut tout d'abord au sein du groupe des serruriers qui se préparait à un mouvement, effectué en 1904. Dès lors, j'ai eu amplement la possibilité de mettre mes connaissances et capacités au service de ce groupe, autant en ce qui concerne la propagande que l'administration. La même année, j'ai été placé à la tête de l'«Arbeiterbund» de Lausanne auquel appartenaient toute une série de syndicats, ce qui a eu pour conséquence que j'ai été souvent appelé à faire de petits exposés ici ou là. De même, au cours des dernières années, les maçons, menuisiers, charpentiers, brasseurs, etc., m'ont soit nommé dans les commissions de salaires ou demandé de participer aux négociations préliminaires.

Non seulement les mouvements des serruriers, à la tête desquels je me trouvais en 1904, 1906 et 1908, mais également la fusion des métallurgistes de Lausanne, m'ont donné beaucoup de travail. Bien entendu, mes forces n'auraient pas suffi, à elles seules, à réaliser la fusion, mais je peux dire que c'est sur mon initiative qu'elle a été faite. Disons encore en passant que j'ai fait partie du Tribunal des Prud'hommes de Lausanne en tant que juge et, de temps à autre, de président.

Voici pour ce qui concerne mes petits travaux, c'est-à-dire que, durant les années où j'ai consacré tout mon temps libre au mouvement ouvrier, je n'ai — à proprement parler — exécuté que des petits travaux; d'ailleurs, je suis persuadé que ceux-ci sont très souvent aussi difficiles que des tâches plus importantes, mais ils sont, sans contredit, beaucoup plus ingrats.

Toutefois, en ce qui concerne la première condition posée, soit la connaissance approfondie du mouvement syndical, je crois pouvoir répondre en toute tranquillité que je le connais à fond.

Quant à mes capacités de propagandiste, je ne peux pas me vanter d'avoir fait dans d'innombrables assemblées des exposés sur des questions théoriques de grande importance. Toutefois, j'ai toujours réussi à maintenir l'attention nécessaire et, dans la plupart des cas, je crois avoir convaincu mes interlocuteurs dans la mesure de mes forces. Ainsi, en matière de propagande, mon expérience laisse-t-elle peut-être encore à désirer, mais je ne doute pas que la pratique me permettra d'arriver rapidement au résultat souhaité.

En ce qui concerne les grands problèmes théoriques, j'ai déjà appris à connaître les œuvres de plusieurs auteurs, mais il me paraît que, dans le domaine syndical, une théorie ne peut être adoptée une fois pour toutes; elle subit des modifications selon la situation et les circonstances. Afin de prouver que la théorie vous est familière, il importe d'avoir une compréhension rapide et claire. En ce qui concerne ce dernier point, j'ose déclarer que — même dans des circonstances difficiles — je n'ai pas besoin de tâtonner longuement avant de saisir les données du problème.

Quant aux connaissances exigées en matière de journalisme, les faits se présentent comme suit: Il y a environ six ans, j'étais correspondant du «Grütli» et j'ai été apprécié de Brand, rédacteur à l'époque. Toutefois, lorsque je me suis trouvé parmi les travailleurs d'expression française, j'ai dû cesser mes activités de journaliste pour apprendre le français. Je ne peux donc pas me vanter de posséder des connaissances approfondies dans ce domaine, ce qui ne veut pas dire que je ne serais pas à même d'écrire des rapports ou des articles sur certains sujets. Quant à mes connaissances générales, je crois utile de souligner que je parle et écris le français. Je serais aussi capable de traduire de français en allemand et vice-versa. Je n'éprouverais pas non plus de difficultés à m'exprimer en français lors de négociations avec des employeurs ou travailleurs romands, ce qui pourrait en revanche être le cas lors de débats scientifiques.

Etant donné ma connaissance de la langue française, je serais aussi en mesure d'assumer le poste de secrétaire pour la Suisse romande, à condition que le siège soit au bureau central.

Espérant que mon offre sera examinée avec objectivité, je vous présente mes salutations les meilleures.

Conrad Ilg, serrurier, St-Roch 10 a

avec des maisons ou sur le plan local en 1913. On en comptait 25 en 1916. L'immense travail préparatoire accompli par Conrad Ilg y avait contribué pour une bonne part.

Un autre résultat de cette action prit par la suite une grande importance : grâce à l'activité de Conrad Ilg dans le Jura, les relations quasi-inexistantes entre la «Fédération suisse des ouvriers sur métaux» et l'organisation collective – fondée en 1912 – des ouvriers horlogers se transformèrent en une communauté d'intérêts toujours plus solide. Basée sur la compréhension mutuelle et la solidarité, elle s'est maintenue aussi dans les moments difficiles : lorsque, en 1914, la «Fédération des ouvriers de l'industrie horlogère» sortit presque ruinée d'un long et dur conflit du travail avec les entreprises horlogères du Leberberg s/Granges, les ouvriers sur métaux furent les premiers à les secourir. Une année plus tard, alors que la première guerre mondiale occasionnait des dépenses énormes à ses institutions de prévoyance, la «Fédération suisse des ouvriers sur métaux» décida de s'associer avec la fédération sœur des horlogers encore plus ébranlée dans sa situation financière.

Si la «Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers» a pu se constituer en 1915, si elle a réuni Romands et Suisses allemands dans la même organisation pour le bien de tous les participants, si elle a survécu aux années de guerre et de crise économique pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui, elle le doit d'abord à Conrad Ilg. Son origine suisse alémanique et sa grande affinité pour les Romands lui permirent d'éliminer, en 1915, certaines réticences, surtout chez ses compatriotes de la Suisse orientale. Il incarnait cette unité, notamment par ses longues années d'amitié et de collaboration avec Achille GrosPierre, grand mandataire – trop souvent oublié – des ouvriers horlogers au comité central. Son successeur, Emile Giroud, décédé en 1963, sut évoquer cet aspect de la personnalité de Conrad Ilg au bord de sa tombe en 1954 :

«Les Romands ont du reste d'autres motifs de reconnaissance à l'égard du disparu. Conrad Ilg ayant vécu et lutté plusieurs années sur leur coin de terre, ayant consacré aussi, avant et pendant l'autre guerre, pas mal de temps à l'organisation des mécaniciens du Jura qui ont aidé au développement des sections horlogères, connaissait l'esprit et la mentalité des welsches. Il en connaissait les défauts – qui n'en a pas – mais il en appréciait aussi les qualités. Pour lui, il n'y avait pas, dans la fédération, des Romands et des Suisses allemands. Il n'y avait pas non plus des métallurgistes et des horlogers avec

des mérites plus ou moins particuliers. Il y avait une Fédération des ouvriers sur métaux et horlogers groupant des ouvriers de différents métiers, mais ayant tous les mêmes droits parce qu'ayant tous les mêmes intérêts et les mêmes obligations. C'est grâce aussi à sa connaissance approfondie de la langue française, qui lui permettait des contacts personnels avec n'importe quel sociétaire, que notre fédération est devenue ce qu'elle est aujourd'hui, aussi forte, proportionnellement, dans l'une que dans l'autre partie du pays. C'est grâce à cela aussi qu'il fut aimé et respecté par tous les militants des deux côtés de la Sarine. Quiconque parlait de lui ne disait pas Ilg ou Conrad Ilg, mais Conrad, tout court, et on sentait dans ce mot une très grande part d'affection.»

Au printemps 1917, Oscar Schneeberger fut promu au poste de directeur de police de la ville de Berne. Personne ne s'étonna dès lors de voir Conrad Ilg élu président de la fédération – avec l'appui unanime des collègues romands; c'était une manifestation de confiance à l'égard de sa ligne de conduite syndicale droite et clairvoyante.

Comme dans le Jura, cette attitude fit ses preuves en Suisse allemande où il a coopéré à la conclusion de contrats de travail importants. La convention nationale passée avec les maîtres ferblantiers en décembre 1911, un modèle qui, par sa conception en matière de réglementation des conflits du travail, est resté valable jusqu'à aujourd'hui, porte la signature de Conrad Ilg.

Peu après son accès aux plus hautes responsabilités de la fédération, ses buts devinrent encore plus précis: mener l'action par des pourparlers directs, remplacer autant que possible la violence par de bons arguments pour défendre les intérêts des salariés. Dans le rapport de sa première année de présidence déjà, de nombreuses pages consacrées aux procès-verbaux et aux échanges de lettres démontrent les nuances de la tactique utilisée dans les contacts directs avec l'«Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie» en vue d'améliorer les conditions de travail. C'est dans ce même rapport annuel que Conrad Ilg fit imprimer, comme «document historique», la convention – restée jusque-là secrète – signée en 1909 par les deux groupements, relative aux «mesures à prendre pour éviter et éventuellement régler les litiges collectifs».

Le non-initié serait tenté de croire que Conrad Ilg s'est éloigné de cette conception lorsqu'il fit partie du groupe des «meneurs» du mouvement de grève de novembre 1918, appelée «grève générale». En effet, il était membre du «Comité d'Olten» qui avait pour but de grouper les forces des organi-

sations politiques et syndicales en vue d'une action de protestation contre la situation économique et sociale catastrophique de la classe ouvrière. Il y siégeait à côté du président Robert Grimm, en qualité de vice-président; non seulement il prit une grande part à la direction du mouvement, mais aussi à la décision lourde de conséquences de passer d'une grève de protestation de durée limitée à une grève générale de durée illimitée.

Ce serait pourtant une erreur de croire qu'il a approuvé pleinement tous les aspects de ce mouvement, tel qu'il se déroulait, surtout lorsque, d'heure en heure et de jour en jour, des tendances extrémistes se manifestaient plus fortement. Aucun de ses rares témoignages ne nous dit qu'il a exprimé ses arrières-pensées pendant la grève. Même devant le Conseil de guerre, qui ne s'occupa d'ailleurs que d'un aspect de cette action – l'état de fait qui incita à la mutinerie et à la désobéissance militaire – Conrad Ilg ne prononça pas un mot qui aurait pu laisser supposer qu'il se distançait du «Comité d'Olten». Mais il est certain qu'il n'attribua à la grève générale de novembre 1918 qu'un rôle limité en ce qui concerne le but poursuivi. Selon l'opinion exprimée officiellement par la fédération «au sujet de la grève générale» en date du 29 mars 1918, un tel mouvement ne se justifie que pour obliger à prendre en considération des revendications d'ordre économique et social bien déterminées. Il y est tout particulièrement spécifié: «La fédération refusera expressément sa participation à une grève générale limitée ou illimitée, s'il s'agit de revendications syndicales de fédérations et organisations individuelles. De telles actions doivent être, comme jusqu'ici, exécutées par les fédérations mêmes.»

Il ressort de cette déclaration sans équivoque à l'égard de la politique syndicale poursuivie jusque-là que, dans l'esprit de Conrad Ilg, il n'y avait pas de place pour des idées révolutionnaires. La «position au sujet du Congrès ouvrier et du Comité (d'Olten)», adoptée par le congrès extraordinaire du 8 décembre 1918 à une forte majorité, l'exprime encore plus clairement: «La Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers s'est placée depuis le début de son activité et se place encore aujourd'hui sur le terrain des moyens de lutte légaux et sur le terrain du parlementarisme. La fédération emploiera tous les moyens de lutte qui sont à sa disposition et qui lui sembleront propres à sauvegarder ses intérêts. Favorisée par la guerre et la révolution, la grève générale a fait son apparition en plus de moyens de lutte ordinaires. La Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers ne considère pas la grève générale comme moyen de lutte régulier dans la démocratie,

mais comme dernier moyen de pression pour obliger une majorité arriérée ou réactionnaire à prendre des mesures sociales. La Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers ne peut donc adopter l'emploi de la grève générale comme moyen de lutte qu'après l'épuisement de tous les autres moyens et quand il s'agit de défendre l'honneur et d'importants intérêts vitaux des ouvriers.»

Au fond, Conrad Ilg pensait que la grève ne devait pas ouvrir la voie à une révolution, mais favoriser une évolution qu'il jugeait nécessaire. Comme idéal lointain, il espérait probablement qu'à la suite de cette évolution due au travail syndical, «une transformation paisible des conditions économiques et sociales, basée sur la démocratie et la solidarité, devait être possible». Il ne fut pas poussé à la tête du mouvement de grève de novembre par l'utopie, mais par la situation économique et sociale désastreuse qui devenait toujours plus menaçante depuis 1914. Nous en avons pour preuve sa déclaration du 13 novembre 1918 au Conseil national – alors qu'il était un tout jeune parlementaire – démontrant combien certaines réformes lui semblaient urgentes et nécessaires.

C'est avec la même conviction qu'il poursuivit son activité syndicale, ce qui lui valut d'importants succès : dans les premières années d'après-guerre, une grande partie des ouvriers de l'artisanat du métal bénéficia d'améliorations des conditions de travail grâce à la conclusion des conventions nationales. La durée hebdomadaire du travail qui, après ententes, avait pu être graduellement abaissée de 59 à 54 heures entre 1912 et 1916, fut fixée à 48 heures dans toute l'industrie des machines et métaux par une convention passée avec le patronat en avril 1919.

Ces résultats furent remis en question de même que toute la politique syndicale réaliste de Conrad Ilg – pourtant à la base de ses succès – par des éléments extrémistes qui n'entendaient pas faire jouer au syndicat le même rôle que lui, ainsi que cela fut déjà le cas au cours des premières années de son travail syndical. Avant la grève déjà, ils prêchaient au sein de la fédération leurs doctrines révolutionnaires et la lutte des classes. Au début, on les laissa faire. Après la grève, influencés par le terrain gagné à l'étranger, ils groupèrent leurs forces pour essayer d'imposer leur loi grâce à une démagogie raffinée. Des divergences devinrent alors inévitables.

Devant le danger imminent que représentait ce travail de sappe systématique pour l'unité et la puissance de la fédération, Conrad Ilg ne pouvait pas rester inactif. Avec l'aide de ses collègues du bureau du comité central et des

sections les plus contaminées, il lutta durant des années et réussit à éliminer ces tendances indésirables qui cherchaient à anéantir son œuvre et sa conception syndicale. La controverse ouverte commença en décembre 1918, lorsque le congrès extraordinaire interdit la formation de conseils d'ouvriers contraires aux statuts; elle dura ensuite – dans sa phase aiguë – jusqu'après 1930. Pour ne parler que des moments les plus spectaculaires de cette lutte, citons la tentative des extrémistes de prendre la tête de la section de Zurich, la plus importante numériquement (1921/22), leurs campagnes contre les organes dirigeants de la fédération à Genève (1919 et plus tard) et, pour combler la mesure, leur grève «sauvage» déclenchée à Schaffhouse dans l'espoir d'anéantir cette section (1924).

La fédération surmonta ces troubles sans en éprouver de très grands dommages, même s'il ne fut pas toujours facile – surtout en temps de crise – de prendre les mesures appropriées contre l'infiltration menaçante. A maintes reprises, il fut nécessaire de faire face au danger par des moyens tactiques. Afin de «couper le vent» aux éléments d'extrême gauche, il fallut, en 1920 par exemple, ancrer dans les statuts une disposition selon laquelle l'un des objectifs de la fédération était de «préparer, en collaboration avec les ouvriers des autres pays, la suppression de la domination de classe et la reprise de la production par les ouvriers». Cette formule nécessaire, mais pesante, fut – fait significatif – supprimée en 1932. L'essentiel est que la fédération soit restée intacte ou même qu'elle soit sortie plus forte de cette épreuve, grâce au dévouement de Conrad Ilg et de ses collègues. Ils ont ainsi mérité non seulement la reconnaissance de la fédération, mais également celle de tous les travailleurs du pays. On peut se demander si la lutte qu'ils ont conduite sur un front souvent ignoré à ce moment-là n'aurait pas aussi dû leur valoir la reconnaissance du pays tout entier.

Malgré les lourdes charges provoquées par ces différends, Conrad Ilg entreprit encore, durant cette période difficile, de consolider les assises de la fédération. Après une série de tentatives qui s'échelonnèrent sur plus de dix ans fut créée, en 1933, sous son influence, une caisse de prévoyance et de vieillesse. Outre la caisse d'assurance maladie, qui fit ses preuves lors de l'épidémie de grippe de 1918, il développa et améliora dans une notable mesure la caisse de chômage. Jusqu'à la fin de ses jours, il conserva ce profond désir d'encourager le côté social – trop souvent oublié – de l'activité syndicale. Comme son prédécesseur, Oscar Schneeberger, il voulait d'une part cultiver l'esprit de solidarité et, d'autre part, donner à la fédération une base

matérielle solide pour qu'elle puisse agir dans l'intérêt de ses membres dans n'importe quelle situation. C'est grâce à ces précautions que la fédération réussit à supporter sans être trop ébranlée la grande crise économique des années trente bien qu'elle touchât particulièrement les ouvriers de la métallurgie et de l'horlogerie.

Cela n'alla toutefois pas sans certains revers. La décennie qui suivit la première guerre mondiale ne tint pas ses promesses. Grâce aux accords contractuels, Conrad Ilg avait réussi, dans les années 1919/20, à régler les rapports entre employeurs et ouvriers dans une grande partie de l'artisanat du métal. Malgré tous ses efforts, il ne réussit pas à développer partout cette politique, comme il l'aurait désiré. A leur échéance, la plupart des contrats nationaux ne furent pas renouvelés, mais remplacés par des arrangements locaux ou régionaux. Dans l'industrie des machines et métaux, où le climat s'était amélioré à la suite de la convention de 1919, la situation se tendit de nouveau rapidement lors de la première crise économique, peu après 1920. Lors des pourparlers sur les réductions de salaires et la semaine de 48 heures, les esprits étaient si échauffés et l'obstination telle que des ententes à longue échéance, même sur des objets de moindre importance, étaient impossibles. Il fallait, selon Conrad Ilg, ramener l'activité syndicale à l'échelon de l'entreprise, comme naguère. En 1929, alors qu'un essor de courte durée de l'économie suisse touchait à sa fin, Conrad Ilg réussit tout de même, avec sa subtilité habituelle, à entamer de nouveaux pourparlers avec le patronat. Néanmoins, l'atmosphère n'était pas encourageante: quelques succès importants furent remportés, surtout dans le domaine du droit aux vacances, mais après bien des péripéties et après avoir eu recours à l'arbitrage.

Si la stabilité économique avait duré, ces contacts modestes auraient peut-être pu se développer avec le temps. Cela ne fut pas le cas. La crise économique déferla sur le monde et n'épargna point notre pays. Et pourtant, ce furent précisément les conséquences de cette fameuse crise qui créèrent les conditions favorables à la réalisation de l'œuvre qui devait faire de Conrad Ilg un des grands de l'histoire suisse du 20^e siècle: la «Convention de paix» du 19 juillet 1937 dans l'industrie des machines et métaux.

La «Convention de paix»

Conrad Ilg ne fut pas seulement – avec Ernst Dübi, alors président de l'«Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie» – le promoteur de la convention qui devait instaurer la paix du travail dans l'une des plus importantes branches de l'économie suisse. Il fut aussi celui qui fit le premier pas vers «une entente entre les deux groupements intéressés en vue de régler diverses questions relatives aux conditions générales de travail» lorsque, comme en témoigne le rapport de l'association patronale de 1937, il fit part de ce désir à Ernst Dübi lors d'une entrevue, le 11 mars 1937.

Il ne s'agissait pas d'une idée subite. Au contraire, sa longue expérience syndicale avait renforcé sa conviction qu'une réglementation dans la paix des rapports entre employeurs et salariés, par convention collective, était le meilleur moyen d'aller de l'avant avec succès. Cette politique avait fait ses preuves dans les arts et métiers et dans l'industrie horlogère pendant la première guerre mondiale. C'est pourquoi il tenta d'introduire ce système dans l'industrie des machines et métaux. Après les premiers succès remportés en avril 1919, Conrad Ilg mit sur pied, au cours de l'été 1920, un programme détaillé qui devait servir de base de discussion pour un contrat collectif national d'une année. Etant donné les dispositions prévues en matière de salaires, de travail à l'accord ou par équipes, de commissions d'entreprises, de conditions d'apprentissage, de procédures d'arbitrage, etc., ce contrat aurait été à peu près semblable à ceux qui avaient été expérimentés avec succès dans l'artisanat du métal.

Il dut pourtant se rendre compte que les esprits n'étaient pas encore mûrs pour de telles ententes. Il existait bien, parmi les employeurs, quelques éléments progressistes qui reconnaissaient la valeur des accords contractuels. Mais – tout comme l'on faisait, du côté syndical, preuve d'une grande méfiance à l'égard du patronat – certaines personnalités influentes au sein de l'association patronale déniaient aux syndicats le rôle de défenseur valable des intérêts des salariés et, par conséquent, s'opposaient à un accord contractuel avec eux. En face de cette situation, qui ne se modifia pas après 1920, Conrad Ilg prit une initiative permettant de créer la base d'un accord, malgré la méfiance réciproque. Le 17 novembre 1928, il présenta à une conférence de la fédération de nouvelles directives en vue d'une entente dans l'industrie des machines et métaux, dont la principale condition était: «la paix écono-

mique pendant toute la durée de cette convention.» Et il précisa: «Pendant la durée de ce contrat, il ne peut être fait usage de la grève et, de leur côté, les employeurs ne peuvent pas non plus avoir recours au «lock-out»... Il ne doit donc exister aucun conflit ouvert durant cette période... Nous n'avons pas la possibilité d'imposer au patronat un contrat ne contenant des obligations que pour les employeurs... Si nous voulons réellement arriver à une convention, nous devons, de notre côté, leur accorder la concession de renoncer à la grève.»

Ces considérations, dans lesquelles apparaît déjà nettement l'idée de paix qui sera à la base de la convention de 1937, ne rencontrèrent pas une approbation unanime, mais du scepticisme et une compréhension toute relative: on désirait garder les mains libres pour les actions générales d'envergure nationale. Mais Conrad Ilg démontra avec une telle clarté la nécessité absolue de conclure une convention de paix qu'il finit par convaincre la majorité des délégués; si bien qu'en 1929, lors des pourparlers avec l'association patronale, les nouvelles directives furent discutées pour la première fois, malheureusement de nouveau sans succès. Les esprits n'étaient pas encore préparés, la méfiance se faisait encore trop sentir, surtout du côté des employeurs.

Malgré tout, Conrad Ilg ne se laissa pas désarçonner par ce premier échec. Sa conviction d'être sur le bon chemin fut au contraire renforcée par d'autres événements: la grande crise économique, qui éclata en 1929 et dura plusieurs années, provoquant l'affaiblissement de notre économie — tout spécialement dans l'horlogerie et dans l'industrie des machines et métaux — fit germer l'idée de la convention. Bien sûr, la fédération se souciait en premier lieu du chômage et de ses conséquences. Dès 1928 déjà, Conrad Ilg avait attiré l'attention sur la situation instable de l'industrie des machines et métaux — dépendante de l'étranger dont la concurrence se faisait de plus en plus sentir — et sur la nécessité d'assurer ses exportations. Ces problèmes urgents ne l'empêchèrent pas de voir encore plus loin: plus la crise durait, plus il était persuadé qu'en dehors des mesures économiques prises par l'Etat — dont il était un partisan convaincu — d'autres efforts étaient nécessaires. Pour aider l'industrie des machines et métaux à se relever de la crise, pour assurer l'existence de l'ouvrier en améliorant un niveau de vie fortement réduit par la dépression, tous les milieux intéressés se devaient dorénavant de coopérer.

Conrad Ilg ne pensait pas seulement au présent et à la répression de la crise économique. Il présentait une lutte impitoyable avec l'Allemagne nationale-socialiste qui — en raison des réductions massives de salaires imposées

depuis 1933 et de l'importance de son industrie alimentée par le réarmement – allait devenir un concurrent économique dangereux pour la Suisse. Selon Conrad Ilg, l'industrie de notre petit pays sans matières premières ne pouvait trouver une issue que dans la suppression des conflits sociaux et économiques internes, par un accord réglant les rapports entre employeurs et salariés.

Conrad Ilg n'oubliait pas non plus l'aspect politique de la situation: le national-socialisme, qui avait pris le pouvoir en Allemagne en 1933, représentait un danger imminent pour notre liberté et notre démocratie. Pour endiguer cette marée montante du régime totalitaire qui tentait de s'infiltrer en Suisse, il n'entrevoit qu'un moyen: aplanir les divergences de vues par une discussion objective, éliminer ce qui divise les différentes classes de la population et se retrouver – avant tout – unis dans la volonté de défendre les grandes valeurs reconnues telles que la liberté et la démocratie contre l'assaut de la nouvelle idéologie. Il était dès lors tout naturel qu'il devint partisan du «Mouvement des lignes directrices pour la reconstruction économique et la sécurité de la démocratie» qui réunissait les forces progressistes en vue de protéger notre patrie contre l'effondrement intérieur et la menace extérieure. C'est ainsi qu'il soutint aussi l'hebdomadaire «Die Nation» qui, à partir de 1933, luttait contre le totalitarisme national-socialiste. Conrad Ilg s'est toujours efforcé d'accroître cette défense et d'en démontrer la nécessité absolue. Il déclarait, par exemple, dans son allocution prononcée le 8 juillet 1935 en tant que président nouvellement élu du Grand Conseil bernois:

«Notre pays ne peut vivre que sur une base démocratique. Tout alignement sur le modèle d'un Etat à pouvoir autoritaire et personnel conduirait irrémédiablement à la fin de notre ancienne Confédération. Les méthodes de violence, élevées au rang de raison d'Etat dans certains pays, n'ont apporté aucune solution ni même réduit l'angoissant problème de la crise. En privant les travailleurs de leur droits, on ne résout pas pour autant le problème de leur existence... Dans les pays totalitaires, c'est surtout l'esprit de violence et de guerre qui est cultivé, menaçant l'humanité entière de destruction. Il est et il restera dans l'esprit et dans les traditions de notre peuple de défendre fidèlement et sans défaillance, malgré la dureté des temps, ce patrimoine démocratique qui nous est cher.»

Si les conditions économiques et politiques étaient favorables aux idées que Conrad Ilg cherchait à implanter, il manquait encore l'atmosphère permettant leur réalisation. En 1934, les employeurs et les salariés s'étaient bien

rencontrés pour discuter le problème explosif des «réductions de salaires», mais, au point culminant de la crise, le moment eût été mal choisi pour parler de convention. Les événements ne changèrent de direction qu'en 1936: le Conseil fédéral édicta un arrêté prévoyant la création d'un office de conciliation chargé de régler tous les conflits de travail provoqués par l'une des mesures prises contre la crise, la dévaluation du franc suisse. Cette menace de l'Etat créa ce qui manquait auparavant: la véritable base d'une communauté d'intérêts luttant contre le danger d'une limitation permanente de la liberté d'action aussi bien des organisations syndicales que patronales.

Conrad Ilg saisit l'occasion: en janvier 1937, il exposa son point de vue au conseiller fédéral Hermann Obrecht, chef du Département de l'économie publique, responsable de l'arrêté en question. Il lui expliqua les raisons pour lesquelles il était préférable de régler les rapports entre les employeurs et les ouvriers de l'industrie des machines et métaux par un accord contractuel signé par les groupements compétents, plutôt que par des prescriptions légales de l'Etat. Ce radical soleurois, fortement influencé par les idées progressistes en matière de politique sociale d'Adrian von Arx (1879–1934), montra un vif intérêt pour ce principe qui permettait d'éviter l'intervention de l'Etat. On peut penser que – lors de cette entrevue – Conrad Ilg aura procédé à des sondages concernant un entretien avec Ernst Dübi et que Hermann Obrecht lui aura facilité la tâche.

Après des démarches indirectes au cours du mois de février, une rencontre mémorable eut lieu le 11 mars, lors de laquelle furent établis les fondements de la «Convention de paix». Le fait que, de part et d'autre, on estimait désirable «de conclure une entente entre les deux groupements intéressés» a évidemment joué un rôle. Toutefois, les rapports de confiance qui avaient pris racine dès le début entre Conrad Ilg et Ernst Dübi, pourtant si différents de caractère, furent beaucoup plus importants à longue échéance.

Si les deux promoteurs de la «Convention de paix» ont pu, chacun de leur côté, se dévouer entièrement à leur œuvre, on le doit à cette confiance réciproque. C'est grâce à elle qu'il fut possible d'élaborer une entente basée sur la collaboration et la bonne foi qui est restée valable jusqu'à aujourd'hui malgré toutes les fluctuations de la situation et qui fit date dans l'histoire économique et sociale de notre pays.

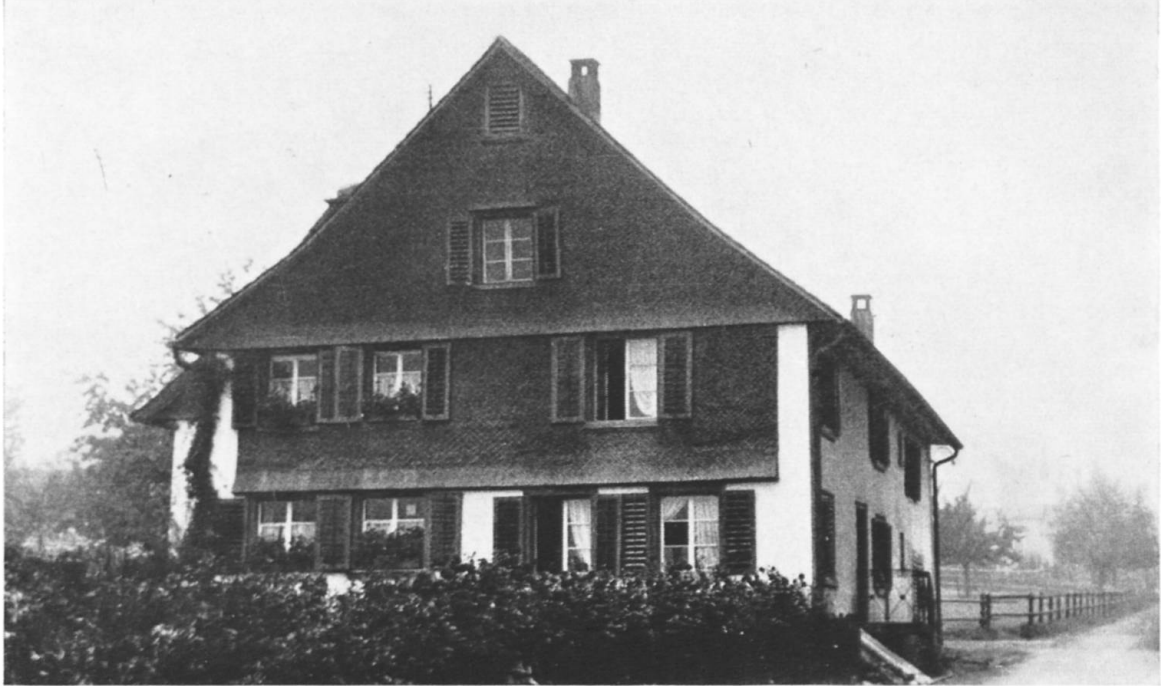
Le 19 juillet 1937, c'est-à-dire vingt ans après avoir accédé à la présidence de la fédération, Conrad Ilg avait atteint le but qu'il avait poursuivi inlassablement. Avec la convention signée le 15 mai 1937 dans l'industrie horlo-



Conrad Ilg.

Conrad Ilg 1877–1954

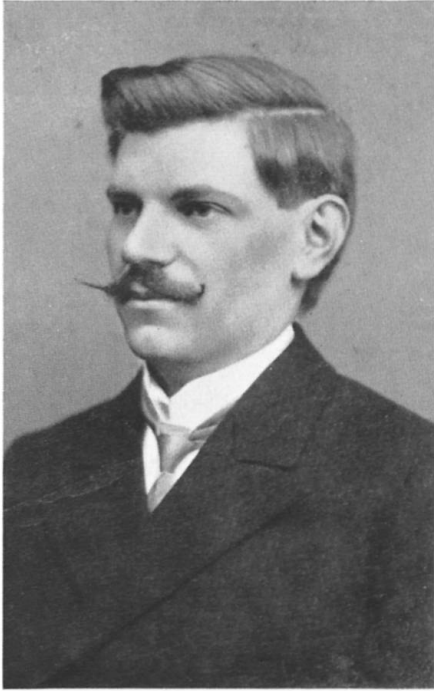
Photo datant des années précédant immédiatement la conclusion de la «Convention de paix».



Conrad Ilg passa une partie de sa jeunesse à l'«Unterhaus» près de Salenstein, au bord de l'Untersee.

Le château d'Arenenberg qu'il visita à maintes reprises dans son enfance possédait, à ce moment-là, une grande véranda couverte.





Le jeune Conrad Ilg durant la
période de son séjour à Lausanne
(1903/1909)



...et père de famille à Berne
(env. 1914/1915).

Der
Generalstreik-
Prozess
 in
Karikatur
 39 farbige Lithographien
 von
Lucifer.

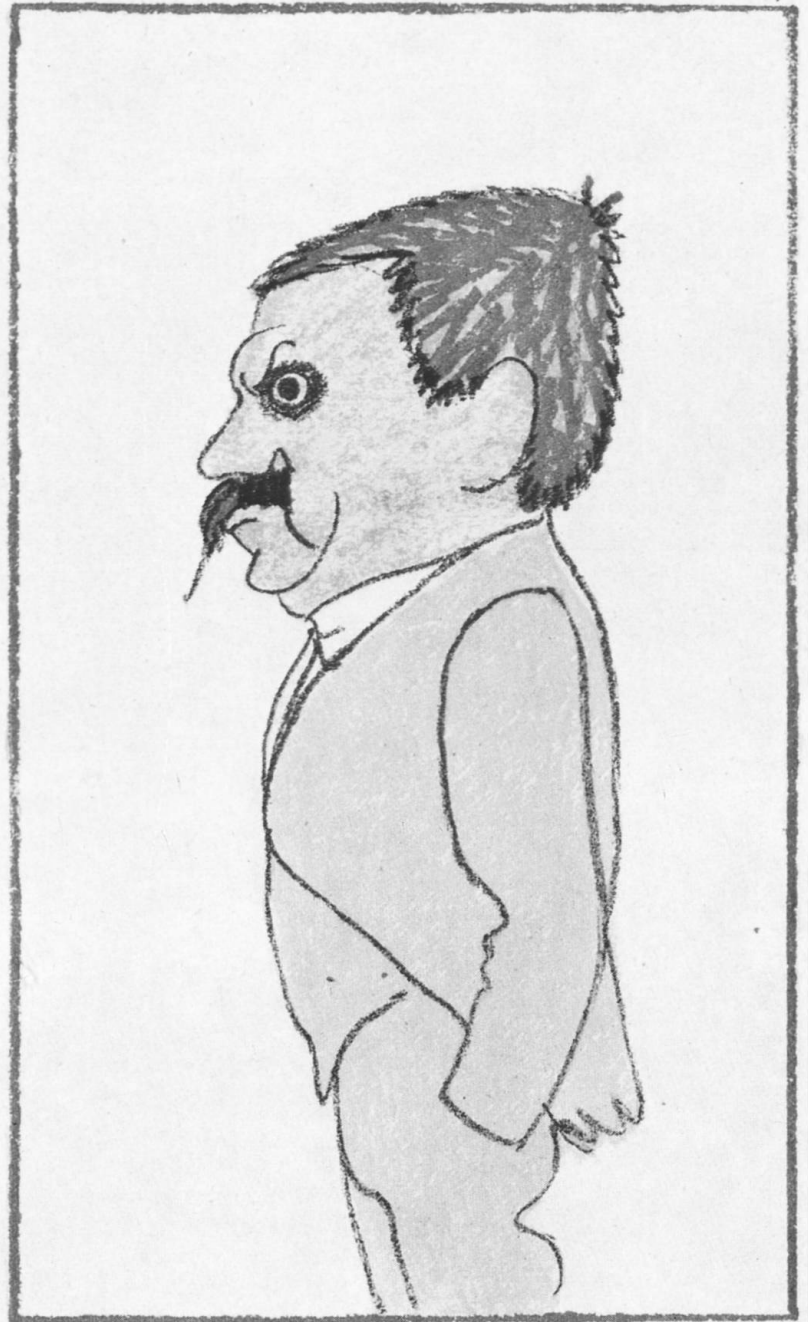


1919.
 Preis: Fr 1.50.



Conrad Ilg selon une caricature du Soleurois Rolf Roth qui, sous le pseudonyme de «Lucifer», publia une brochure qui ne ménageait pas les participants au procès de la grève générale (1919). La première page de cette brochure (ci-dessus) montre le conseiller fédéral Décoppet, chef, à l'époque, du Département militaire fédéral.

Nat.-Rat Ilg, Bern



„Sind aber Sie ein erregbarer Mann“
 Sprach der Herr Richter Herrn Ilg treffend an.



La délégation suisse à la première Conférence internationale du travail à Washington, en 1919.

De gauche à droite: Conrad Ilg, M. Hermann Rüfenacht, directeur de l'Office fédéral des assurances sociales; M. Heinrich Wegmann, inspecteur fédéral des fabriques; derrière lui M. Hans Sulzer, Ministre de Suisse à Washington; M. Dietrich Schindler-Huber, directeur général des Ateliers de Construction Oerlikon; M. Emile Fontanelle, Attaché près l'Ambassade à Washington.



Conrad Ilg parle, à l'occasion de la fête du 1er mai, sur la place du Palais fédéral à Berne
(photo prise entre 1920 et 1930).



Le bureau qui fut celui de Conrad Ilg jusqu'à son décès. Le buste est celui du Français Jean Jaurès avec lequel il se sentait des affinités spirituelles.



Le monument funéraire de Conrad Ilg au cimetière du Bremgarten, à Berne, dû au sculpteur Gustave Piguet.

gère et le système des contrats collectifs nationaux nouvellement introduit dans l'artisanat du métal, la «Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers» acquit, grâce à la «Convention de paix», le rang de partenaire social reconnu par les associations patronales. Ainsi étaient réunies les conditions permettant à une partie importante de l'économie suisse – étant donné la collaboration fructueuse des employeurs et des travailleurs – de se développer harmonieusement, pour le bien du pays.

Pour Conrad Ilg, il était clair que si la fédération voulait remplir ses tâches et prendre sa part de responsabilités dans la vie économique, elle ne pouvait le faire qu'à la condition que le système conventionnel de 1937 se révèle une base solide. Ce souci ne le quitta pas au cours des années et son activité fut consacrée essentiellement à la réalisation de cet objectif. Il n'en oublia pas pour autant ses autres devoirs syndicaux. C'est sur son initiative que furent construites les maisons de vacances de Wergenstein et de La Lenk. La plus grande, celle de Vitznau, est aussi son œuvre. Il s'est également préoccupé de la réadaptation des institutions de prévoyance de la fédération au fur et à mesure de l'évolution de la situation. Cependant, il s'employait essentiellement à faire connaître et comprendre l'œuvre de sa vie dans les milieux les plus vastes et il a fait à ce sujet de nombreux exposés et conférences. Rappelons, par exemple, les paroles qu'il prononça en 1943 devant la «Société zurichoise d'études économiques»: «Les considérations qui conduisirent à la conclusion d'un accord conventionnel pour assurer la paix du travail dans l'industrie suisse des machines et métaux reposent, pour ce qui nous concerne, sur la conviction qu'il doit être possible, dans notre pays, tout en respectant pleinement l'indépendance des deux parties contractantes, de réaliser une réglementation des rapports entre patrons et ouvriers répondant véritablement aux sentiments et à la pensée de notre peuple ainsi qu'à ses traditions démocratiques. Cependant, une telle organisation implique un esprit de solidarité chez les membres des deux parties contractantes.»

En 1942, il avait spécifié cette condition à l'assemblée des délégués des entreprises de l'industrie des machines et métaux d'une manière brève, mais prenante: «La collaboration entre employeurs et salariés n'est possible qu'à la condition de ne pas mettre au premier plan les mobiles égoïstes et de servir en commun, pour le vrai bien du pays, les intérêts économiques et sociaux de l'industrie et de ses salariés.»

Aussi important qu'ait été l'engagement personnel de Conrad Ilg en faveur de la «Convention de paix» au cours des premières années de cette

expérience, un autre élément a joué un rôle décisif quant à la préparation des esprits à l'idée conventionnelle: ce fut l'attitude sans équivoque de Conrad Ilg et de la fédération qu'il présidait avant et pendant la seconde guerre mondiale. La profession de foi politique qu'il fit devant le Grand Conseil bernois doit avoir contribué à faire tomber les préjugés des milieux sceptiques à l'égard du mouvement syndical. La résolution adoptée par le congrès extraordinaire du 5 novembre 1938 confirma cette attitude décisive, point de départ de l'activité de la fédération pour la défense morale et matérielle du pays au cours des années 1939 à 1945 – du travail d'information qu'elle réalisa parmi ses membres en matière de défense nationale et de sa coopération au «plan Wahlen». Cette position de la «Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers» – et le fait que l'on prit conscience de la valeur des contrats collectifs en une période aussi critique – ont réduit de prime abord le nombre des adversaires de la «Convention de paix».

Toutefois, dans les milieux ouvriers s'élevaient des voix proclamant leur crainte. Le fait que les éléments extrémistes de gauche – en particulier vers la fin de la deuxième guerre mondiale – se livraient à une propagande intense, n'était pour Conrad Ilg ni étonnant, ni digne d'attention. Par contre, il prit plus au sérieux ceux qui – partant de considérations relatives au droit du travail – ne voyaient que dans un contrat collectif exhaustif le moyen propre à régler les rapports entre employeurs et ouvriers. C'est avec beaucoup d'énergie qu'il défendit son œuvre dont la valeur d'instrument contractuel était remise en question par ces critiques. Il sut répondre, en opposant des arguments pratiques à une argumentation théorique:

«En nous efforçant de réaliser un accord conventionnel avec les employeurs de l'industrie des machines et métaux, nous n'avons nullement insisté sur la conclusion d'un règlement sur les conditions de travail et un contrat tarifaire; nous nous sommes, au contraire, contentés de proposer que l'entente repose sur la bonne foi. Si nous avons persisté à vouloir donner à cette entente la forme d'un contrat collectif tarifaire, nous nous serions probablement heurtés à des difficultés quasi insurmontables, pour des raisons de forme, étant donné la structure des organisations patronales. Nous avons et nous avons encore la ferme conviction que la force principale d'un accord de travail ne réside pas dans sa formulation juridique, mais qu'il est d'autant plus solide et plus efficace que le fondement moral sur lequel il repose est plus ferme.»

Ce point de vue sensé du praticien qui connaissait les réalisations possibles dans le domaine syndical, s'est confirmé par la suite: Malgré les fluctuations de la situation, l'œuvre contractuelle de la «Convention de paix» a porté ses fruits jusqu'à aujourd'hui. La paix du travail qu'elle a instituée, et dont non seulement l'industrie des machines et métaux mais toute l'économie suisse ont bénéficié, en est la preuve évidente.

L'importance de la «Convention de paix» apparaît de façon plus significative et plus nette encore dans le fait que l'Université de Berne conféra à Conrad Ilg et Ernst Dübi, en 1942, le titre de docteur honoris causa en reconnaissance des services rendus à la cause de la paix du travail. Cette distinction démontre – et telle était déjà l'opinion unanime de larges milieux du vivant de Conrad Ilg – que la «Convention de paix» n'est pas un simple contrat de travail, mais qu'elle reflète la volonté de s'entendre et de collaborer, qui a permis la création d'une œuvre marquante et durable.

Des personnalités importantes du monde économique et politique ont également souligné l'importance de l'activité de Conrad Ilg depuis 1942. Nous en voulons pour preuve ce qu'écrivait Walther Stampfli, conseiller fédéral et grand politicien, à l'occasion du décès de Conrad Ilg: «La nouvelle du décès de M. Conrad Ilg, conseiller national, président de votre fédération depuis de longues années, a éveillé en moi des sentiments de sincère sympathie, et le souvenir de l'activité d'un grand meneur d'hommes et d'une personnalité marquante, de caractère purement helvétique, qui a suivi courageusement son propre chemin et qui s'est acquis de grands mérites en encourageant la paix du travail et en luttant pour l'amélioration de la condition ouvrière. Ce fut un bon patriote qui, pendant la dernière guerre, a contribué – grâce à sa compréhension face aux exigences d'une situation menaçante – à renforcer l'esprit de résistance du peuple suisse.»

Au service de la Fédération internationale des ouvriers sur métaux

L'activité de Conrad Ilg a influencé surtout la vie économique et sociale en Suisse, ce qui lui a valu de devenir une personnalité importante de l'histoire contemporaine de notre pays. Cela ne l'a toutefois pas empêché d'assumer, pendant des décennies, des tâches s'étendant au-delà des frontières qui ont pris une place marquante dans sa vie. De 1920 à 1954, il a présidé aux

destinées de l'organisation faïtière des métallurgistes, la «Fédération internationale des ouvriers sur métaux».

Les fonctions de secrétaire de cette organisation, fondée à Zurich en 1893, lui ont été confiées immédiatement après la première guerre mondiale, de façon plutôt surprenante. En effet, le congrès réuni pour la première fois en 1920 après sept ans d'interruption ne put se résoudre – sous la pression de la situation politique du moment – à laisser à la «Fédération allemande des ouvriers sur métaux» et au dévoué Alexander Schlicke qui s'en occupait avec succès depuis 1905, la direction du secrétariat. La majorité des délégués estimait qu'il était préférable de désigner un pays neutre et choisit la Suisse – les organisations de l'Europe centrale s'étant prononcées contre la candidature du Danemark. Cette décision ne fut toutefois pas considérée comme définitive: l'élection du délégué suisse présent, Conrad Ilg, n'était que provisoire. Cependant, au cours de la première année déjà, cette mesure se révéla si heureuse que le congrès fédératif réuni en 1921 à Lucerne procéda à son adoption définitive.

Dès le début, Conrad Ilg se trouva en face de graves problèmes nécessitant de rapides solutions. Il s'agissait en premier lieu – comme en Suisse – de lutter contre le mouvement communiste qui menaçait de noyauter les syndicats. Dans ses premiers rapports, le nouveau secrétaire mentionnait déjà clairement que les fêlures qui se manifestaient à la suite des infiltrations d'éléments extrémistes de gauche dans toutes les organisations affiliées à la fédération internationale des métallurgistes contribuaient de façon sensible à porter atteinte aux intérêts des travailleurs. Dans sa lutte pour l'amélioration de la condition ouvrière, il estimait nécessaire de renforcer ses troupes en leur faisant partager ses opinions et en les mettant en face de leurs responsabilités syndicales, afin de résister aux tendances séditionnelles de l'idéologie communiste. De même qu'en Suisse, son attitude décisive a clarifié la situation, même si les résultats de cette lutte de longue haleine étaient fort différents d'un pays à l'autre, c'est-à-dire partiellement remarquables ou absolument insignifiants.

Conrad Ilg fit preuve de la même décision lorsque, en 1922 – après le coup d'Etat fasciste en Italie – surgit en Europe le premier grand danger venant de mouvements de droite. Ces événements furent pour lui un coup sévère porté aux espérances qui avaient succédé à la lutte exaspérante livrée sur le plan européen. L'idée de la solidarité internationale lui semblait dangereusement ébranlée et – conscient de son impuissance à l'égard du

système de tyrannie qui s'établissait — il considérait, en 1923, la situation comme «désespérante», autant du point de vue économique que politique, et tout progrès reporté à une lointaine échéance.

Toutefois, les années de prospérité qui suivirent apportèrent à la «Fédération internationale des ouvriers sur métaux» une stabilité réjouissante. Dès 1925 Conrad Ilg put faire paraître chaque mois un «Bulletin» imprimé qui contribua à renforcer les rapports entre les organisations affiliées. Le champ d'activité effectif de la fédération — coordination des œuvres d'entraide syndicales et des collectes, échange et publication d'informations sociales et économiques — fut considérablement élargi. Ainsi, en 1930, Conrad Ilg avait tout lieu de penser que l'évolution de la fédération était en bonne voie, malgré tous les revers et le fait que le nombre des membres n'avait pas retrouvé le plafond de 1921 : «Que nos organisations aient survécu presque partout aux désordres est d'une grande importance historique pour notre fédération. Elles n'ont pas seulement tenu bon, elles ont encore contribué au progrès du mouvement syndical.»

Non seulement les organisations anglaises et scandinaves, mais tout particulièrement celles des pays du centre de l'Europe, tchèques, autrichienne et allemandes, avec les dirigeants desquelles il avait des rapports amicaux, étaient l'objet de toutes ses espérances. Il appréciait tout spécialement la «Fédération allemande des ouvriers sur métaux». Lui qui, personnellement, était attiré par tout ce qui était français, admirait la bonne organisation et les succès syndicaux de ses collègues d'outre-Rhin dans le domaine des contrats collectifs. Les événements qui se produisirent au printemps 1933 et qui, avec la démocratie allemande, balayèrent également les organisations syndicales, le touchèrent d'autant plus. Il était conscient du danger menaçant. En 1932, il avait ouvertement mis en garde le congrès de la «Fédération allemande des ouvriers sur métaux» de la tragédie qui se préparait et il en avait parlé de façon confidentielle à certains de ses dirigeants. Il n'aurait cependant jamais pensé qu'il fût possible que cette fédération, dont la grandeur et l'organisation étaient imposantes, capitulât sans résistance devant la montée du nazisme.

Les conclusions qu'en tira Conrad Ilg furent importantes et positives pour la Suisse. Son opinion selon laquelle une organisation syndicale laissée à elle-même, aussi parfaite fût-elle, ne présentait pas une garantie suffisante de défense en face d'une force brutale, a finalement contribué à la conclusion de la «Convention de paix». Les événements de 1933

marquèrent pour l'organisation internationale des ouvriers sur métaux la fin d'un essor qui s'était poursuivi depuis 1923 environ. Cependant – grâce à l'activité de Conrad Ilg et malgré le déferlement de courants d'extrême-droite submergeant l'Autriche et l'Espagne – l'idée de la collaboration internationale resta vivante. Lors du 14^e congrès de la fédération, réuni en juillet 1938 à Prague, une manifestation magistrale se produisit en faveur de cette idée. Mais elle eut lieu alors que l'horizon était déjà obscurci, et un an plus tard tous les plans s'écroulaient devant le cataclysme de la guerre.

Ainsi que ce fut le cas lors de la première guerre mondiale, les relations internationales ne furent pas complètement interrompues. Bien que les circonstances aient été nettement moins favorables, Conrad Ilg réussit, grâce à ses efforts personnels, à maintenir en grande partie les rapports entre fédérations. Sa prévoyance permit à la «Fédération internationale des ouvriers sur métaux» de reprendre son activité dès 1945 et de se consacrer aux problèmes ayant surgi d'un monde transformé par la guerre et la destruction. Conrad Ilg a largement payé de sa personne pour rétablir, dans un laps de temps relativement court, les fondements qui ont permis à l'organisation faîtière des métallurgistes de se développer et d'accéder au rang d'importante fédération mondiale qu'elle occupe aujourd'hui.

Durant les premières années de son rétablissement, il fallut se battre à nouveau contre le danger renaissant du noyautage des syndicats libres par les extrémistes de gauche. Avec une belle énergie, Conrad Ilg s'opposa aux manœuvres entreprises après 1945 pour détourner l'organisation internationale des ouvriers sur métaux de ses objectifs et la réduire au rôle de simple service professionnel de la «Fédération syndicale mondiale» qui venait d'être fondée, contrôlée par les communistes. Au congrès fédératif réuni en 1947 à Copenhague, il condamna ces visées qui laissaient transparaître la volonté de contraindre les fédérations syndicales à en revenir à la lutte des classes. Il réussit à faire prendre au congrès des décisions endiguant les infiltrations d'idéologie totalitaire.

Lors du même congrès, Conrad Ilg fit part de son intention de céder ses fonctions, pleines de responsabilités, à des forces plus jeunes. Ses collègues estimèrent ne pouvoir se passer de l'expérience de ce septuagénaire justement durant cette période et le confirmèrent, une fois de plus, dans sa charge de secrétaire de l'organisation internationale des métallurgistes. Leur décision se révéla habile, car, en 1948 déjà, les efforts de Conrad Ilg en vue de renforcer la collaboration internationale aboutirent à un nouveau succès: Il

réussit à ramener à la fédération les organisations des métallurgistes allemands, qui ont précédé l'«Industriegewerkschaft Metall für die Bundesrepublik Deutschland», fondée en 1949/50 (laquelle, avec 2 millions de sociétaires, est aujourd'hui la plus grande fédération de métallurgistes du monde). Cette entreprise, dont il avait pris l'initiative peu après la fin de la guerre et qu'il mena à bonne fin en dépit des craintes – compréhensibles – de beaucoup de ses collègues, a contribué au rétablissement de la solidarité européenne. Le mouvement syndical allemand en a également bénéficié. Il n'est dès lors pas étonnant que l'«Industriegewerkschaft Metall» ait tout particulièrement rappelé ce fait lors du décès du secrétaire de la fédération internationale: «Ce que Conrad Ilg a fait après les deux dernières guerres mondiales – après 1945 spécialement – pour les travailleurs organisés en général et pour les métallurgistes allemands en particulier, lui vaudra de n'être pas oublié dans nos rangs.»

Les années qui suivirent furent tout aussi importantes pour la «Fédération internationale des ouvriers sur métaux» qui consolida ses assises en accueillant en son sein les syndicats des métallurgistes américains, gagnés à sa cause par Conrad Ilg. Quelques dizaines d'années auparavant, en 1926, s'étaient déjà noués les premiers contacts avec le syndicat des constructeurs de machines, lors d'un voyage aux Etats Unis effectué par le secrétaire de la fédération. Ces relations, interrompues juste avant la guerre, reprurent dès 1945. Toutefois, ce ne fut qu'après de longues négociations et plusieurs voyages de Conrad Ilg aux Etats Unis, que les puissantes organisations des ouvriers de l'automobile, de l'acier et des constructions navales décidèrent d'adhérer à la fédération.

Parallèlement à cette évolution, qui affermissait la «Fédération internationale des ouvriers sur métaux» au point de vue matériel et qui portait son champ d'activité bien au-delà des frontières européennes, ses tâches prirent également de l'ampleur. La multiplicité des problèmes issus de la participation croissante des travailleurs au développement de l'économie, placèrent dès 1950 l'organisation internationale des métallurgistes en face d'obligations importantes. Malgré son grand âge, Conrad Ilg a participé activement aux discussions des questions qui devaient jalonner pour l'avenir le chemin de la «Fédération internationale des ouvriers sur métaux». Un témoignage éloquent en est donné par ses déclarations du 12 juillet 1953 lors de la 1^{re} conférence économique internationale des ouvriers sur métaux qui eut lieu à Stockholm, déclarations qui sont en quelque sorte le testament

INTERNATIONAL METAL WORKERS FEDERATION
FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES OUVRIERS SUR MÉTAUX
INTERNATIONALER METALLARBEITER-BUND

30.3 48
BERN , den 25. März 1948.
Monbijoustrasse 61

Sekretär: Konrad Ilg

Dieses Schreiben geht an die Kollegen:

Max Bock, Frankfurt, Wilhelm Petersen, Hamburg,
Franz Bronner, Tuttlingen, Oskar Schulze, Bremen,
Hans Brümmer, Stuttgart, Paul Weh, Köln,
W. Freytag, Mühlheim a. Ruhr Alois Wöhrle, München.

Werte Kollegen,

Es freut mich, Euch mitteilen zu können, dass das Zentralkomitee des Internationalen Metallarbeiterbundes an seiner Tagung vom 16.- 18. März 1948 in der Schweiz einhmütig beschlossen hat, das Sekretariat zu beauftragen, die Industriegewerkschaften Metall der amerikanischen, britischen und französischen Zone Deutschlands einzuladen, dem Internationalen Metallarbeiterbund beizutreten.

Gleichzeitig wurde vereinbart, im Monat Mai nächst-
hin eine Delegation unseres Bundes nach Deutschland zu entsen-
den. Ich möchte Euch daher dringend ersuchen, die Frage zu prü-
fen, ob es möglich wäre, eine Inter-Zonen-Konferenz der Ver-
trauensleute der Metallarbeiter der drei erwähnten Zonen zu or-
ganisieren. Als Tagungsort würde mir persönlich Frankfurt sehr
gut passen. Es wurde auch von Düsseldorf gesprochen. Wir möchten
es aber Euch überlassen, den Ort zu bestimmen.

Was die Bewilligung zur Ein- und Ausreise in die verschiedenen Zonen anbetrifft, so haben sowohl unsere englischen wie amerikanischen und auch französischen Kollegen erklärt, dass sie bei den zuständigen Behörden die entsprechende Bewilligung für Euch nachsuchen werden, sofern Ihr dies nicht selber erreichen könnt.

Nach der Ostzone können wir aus Euch sehr bekannten Gründen nicht gehen. Dagegen wäre es mir sehr lieb, wenn wir bei dieser Gelegenheit unsern Freund Alwin Brandes besuchen könnten - sei es in Berlin oder in einem Berlin nahe gelegenen Ort.

Ich unterstreiche nochmals, dass ich es sehr begrüßen
würde, wenn es gelingen würde, meine Freunde und Kollegen zurer
Industriegewerkschaften Metall an einer gemeinsamen Tagung zu
treffen.

Wie es unserer Delegation nach den neuesten Ereignissen möglich sein wird, das Visum für die Einreise nach Deutschland zu erhalten, weiss ich zur Stunde noch nicht. Ich glaube aber, dass wir mit Anempfehlung unserer Organisationen die Bewilligung zur Einreise erhalten werden. Bevor wir aber das Visum nachsuchen können, müssen wir wissen, ob es für Euch möglich wäre, in der Zeit zwischen den 20. - 30. Mai 1948 eine solche Inter-Zonen-Konferenz zu organisieren. Für einen ungehenden diesbezüglichen Bericht - unter Angabe der genauen Daten und des Tagungsortes - sind wir Euch dankbar.

Wir hoffen gerne, dass Euch durch unsere Einladung nicht noch neue Schwierigkeiten erwachsen werden. Ich würde es sehr begrüßen, wenn Ihr mir in dieser Beziehung noch Mitteilung machen würdet.

In der Beilage übersenden wir Euch noch die vom Zentralkomitee einstimmig angenommenen Resolutionen, die auch Euer Interesse finden werden.

Beilagen erwähnt.

Mit kollegialen Grüßen:

Internationaler Metallarbeiter-Bund
International Metal Workers' Federation Fédération Internationale des
Ouvriers sur Métaux

— BERN —
Konrad Ilg

Conrad Ilg, secrétaire de la «Fédération internationale des ouvriers sur métaux»: La lettre historique qu'il adressa le 25 mars 1948 à quelques dirigeants syndicalistes allemands fut le premier pas tenté pour inviter les prédécesseurs de l'«Industriegewerkschaft Metall für die Bundesrepublik Deutschland» à adhérer à l'organisation faitière des ouvriers sur métaux.

Fédération internationale des ouvriers sur métaux
Secrétaire: Conrad Ilg

Berne, le 25 mars 1948
Monbijoustrasse 61

Cette lettre est adressée aux collègues:

Max Bock, Francfort
Franz Bronner, Tuttlingen
Hans Brümmer, Stuttgart
W. Freytag, Mülheim a/Ruhr

Wilhelm Petersen, Hambourg
Oskar Schulze, Brême
Paul Weh, Cologne
Alois Wöhrle, Munich

Chers collègues,

J'ai le plaisir de vous informer que, dans sa séance des 16–18 mars 1948 qui a eu lieu en Suisse, le comité central de la Fédération internationale des ouvriers sur métaux a décidé à l'unanimité de donner mandat au secrétariat d'inviter les organisations des métallurgistes des zones américaine, anglaise et française d'Allemagne à s'affilier à la Fédération internationale des ouvriers sur métaux.

De même, il a été décidé d'envoyer une délégation de notre fédération en Allemagne, au mois de mai prochain. Je vous serais donc très obligé d'examiner s'il serait possible d'organiser une conférence réunissant les militants des trois zones mentionnées. Cette conférence pourrait avoir lieu à Francfort, ce qui, personnellement, me conviendrait bien. Il a été aussi question de Düsseldorf. Nous préférons toutefois vous laisser le soin d'en fixer le lieu.

En ce qui concerne le permis d'entrée et de sortie pour les différentes zones, nos collègues anglais, américains et français ont déclaré qu'ils se chargeraient de demander les autorisations nécessaires aux autorités compétentes au cas où vous ne les obtiendriez pas vous-mêmes.

Pour des raisons évidentes, nous ne pouvons pas nous rendre dans la zone de l'Est. En revanche, il me serait très agréable de rencontrer à cette occasion notre ami Alwin Brandes — que ce soit à Berlin ou à un endroit proche de cette localité.

Je souligne encore une fois que je serais très heureux de retrouver mes amis et collègues des organisations de métallurgistes allemands lors d'une réunion en commun.

Après les derniers événements, j'ignore encore de quelle façon il sera possible à notre délégation de se procurer le visa pour l'entrée en Allemagne. Je crois cependant que, sur recommandation de nos organisations, nous arriverons à l'obtenir. Toutefois, avant de faire les démarches nécessaires, nous devons savoir s'il vous serait possible d'organiser cette conférence inter-zones durant la période du 20 au 30 mai 1948. Nous vous remercions de nous répondre par retour du courrier en nous indiquant les dates exactes et le lieu de la conférence.

Nous espérons que notre invitation ne vous procurera pas de nouvelles difficultés. Il me serait agréable de recevoir encore des nouvelles de votre part à ce sujet.

En annexe, nous vous remettons le texte des résolutions adoptées à l'unanimité par le comité central, qui vous intéresseront également.

Avec nos salutations les meilleures.

Fédération internationale des ouvriers sur métaux

Conrad Ilg

d'un grand chef de file syndicaliste, laissé à ceux qui devaient continuer son œuvre :

« Nous devons constater aujourd'hui que – dans les limites de l'économie privée, outre une évolution technique insoupçonnée – de grands progrès sociaux ont été réalisés : ce qui est important, c'est qu'on reconnaît aujourd'hui que l'homme au travail constitue le centre des préoccupations sur le plan technique et social. Il y a quelque temps, l'Organisation internationale du travail à Genève a mis à l'ordre du jour d'une conférence réunissant les employeurs et les représentants ouvriers de l'industrie des machines et métaux le thème des « relations humaines » et l'a étudié de façon approfondie...

Toutefois, il ne nous a pas échappé, à nous autres syndicalistes, que l'objectif des partisans des « relations humaines » est de tenter essentiellement d'organiser les salariés sur le plan de l'entreprise et ne vise nullement à entretenir des relations plus étroites avec les organisations syndicales. Il ne faut pas oublier que la question des « relations humaines » revêt une importance considérable. A plus ou moins brève échéance, les syndicats devront lui accorder toute leur attention. Les dissertations relatives aux « relations humaines » ne peuvent avoir qu'un sens : faire admettre que le travailleur est un citoyen à part entière, aussi bien dans l'entreprise que dans la société... Du fait qu'il ne lui est pas possible de faire valoir individuellement ses droits démocratiques dans l'entreprise, il appartient au syndicat de lui assurer ces droits de façon collective. »

Conrad Ilg a servi la « Fédération internationale des ouvriers sur métaux » jusqu'à la fin de sa vie. Pendant plus de trente ans, il a réussi, à travers tous les événements politiques et économiques, à maintenir vivante l'idée de la collaboration internationale et à lutter inlassablement pour qu'elle s'impose. Lincoln Evans, dirigeant syndicaliste anglais, a, en 1947 déjà, trouvé les paroles définissant bien l'œuvre de son ami :

« Le nom de Conrad Ilg sera difficilement oublié de ceux qui sont liés à la Fédération internationale des ouvriers sur métaux... En tout temps, entre les deux guerres mondiales, il a fait appel à l'esprit de solidarité et de camaraderie des métallurgistes de tous les pays. Il savait qu'aucun avenir ne pouvait exister pour le mouvement syndical s'il n'était pas édifié sur des principes démocratiques. Sa foi en la démocratie a toujours été profonde et inébranlable et son attitude extrêmement humaine ; c'est ce qui, en Grande-Bretagne, nous fait tant apprécier Conrad Ilg. »

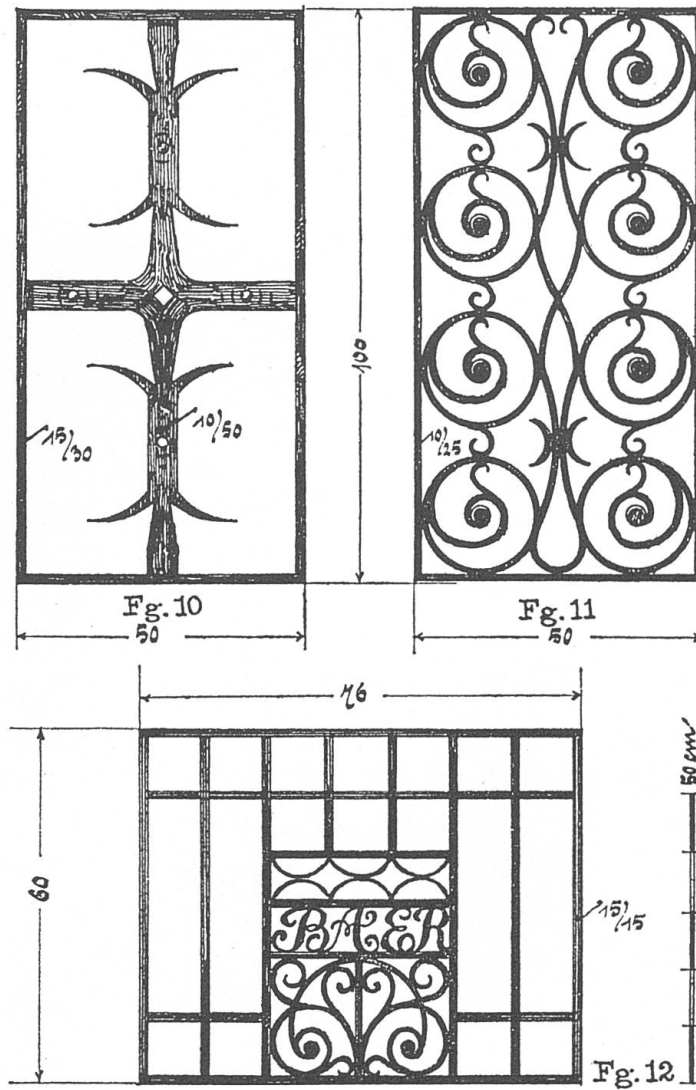
La personnalité

Ce n'est pas par hasard que la biographie de Conrad Ilg ne parle que du syndicalisme dès le moment où, à Lausanne, il fit partie du mouvement ouvrier. La cause n'en est pas due au fait que nous l'avons considéré sous une optique spéciale, mais à son caractère. Dès l'âge adulte, le syndicalisme fut sa vie. Il en était si pénétré, il était à tel point dans son élément que famille et loisirs restaient à l'arrière-plan. Ce n'est que grâce à ce genre de vie qu'il fut possible à Conrad Ilg de se consacrer pendant plus d'un demi-siècle à la cause syndicale avec une intensité qui stupéfia ceux qui l'ont connu. Cela explique aussi la raison pour laquelle – quoique âgé et fatigué – il ne pouvait pas se résoudre à abandonner son activité. Il était si profondément lié à son œuvre qu'il ne concevait pas l'existence sans elle.

Cependant, ses intérêts ne se concentraient pas uniquement sur le travail purement syndical, tel qu'on l'entend généralement. Il fut toujours convaincu – et l'a toujours affirmé – qu'il ne s'agissait pas seulement d'améliorer la condition matérielle du travailleur, mais de le familiariser avec le monde de l'esprit et de la culture. Bien que sachant en apprécier la valeur et en faisant preuve d'une certaine compréhension, ce domaine ne lui a cependant jamais été très proche. Il achetait parfois des peintures – pour des raisons humanitaires – afin de soutenir les artistes, mais il ne s'engageait pas davantage. Durant le peu de loisirs qu'il s'accordait, il préférait la compagnie de ses amis et collègues et se détendait en parlant politique ou en jouant au «jass» qu'il aimait tout particulièrement.

Son activité politique démontre combien Conrad Ilg se sentait lié par ses tâches syndicales. Ainsi que nous l'avons dit, il était membre, depuis son séjour à Lausanne, du «Parti socialiste suisse». Il siégea pendant des décennies au Conseil législatif de la Ville et du Canton de Berne, ainsi qu'au Conseil national. Dès le début, il ne s'y considérait pas seulement comme le représentant de son parti, mais il estimait de son devoir d'agir selon sa conception syndicale. Il concentrait dès lors son activité parlementaire sur des questions qui touchaient des problèmes syndicaux. Il y défendait avec persévérance sa conception basée sur sa connaissance des buts et des objectifs du mouvement syndical. C'est ainsi qu'il a souvent divergé de vues avec d'autres membres de son parti, en particulier dès le moment où sa conception en matière de conventions prit une forme de plus en plus concrète.

Il ne fait aucun doute que c'était l'engagement étroit de Conrad Ilg à sa



Viehweger, Schlosserarbeiten. II.

Dessins extraits d'une petite publication «Schlosserarbeiten», publiée dans la collection Göschen par E. Viehweger. Conrad Ilg, serrurier d'art en communion étroite avec sa profession, ne s'est jamais séparé de cette brochure.

tâche syndicale qui conditionna son activité au service des travailleurs suisses. Toutefois, d'un caractère plutôt atrabilaire, il ne lui était pas donné de maîtriser d'une main légère les devoirs exigés par son travail. D'autre part, certaines qualités heureuses ont notablement contribué à compenser ces difficultés : avec clairvoyance il savait évaluer les choses à leur juste valeur. Il voyait venir les événements et savait prendre ses dispositions, avant même que les faits ne se dessinent et que d'autres en aient connaissance. Il était bon tacticien et trouvait toujours une solution, même dans les situations les plus difficiles. Ces qualités ont fait leur preuve et son activité en faveur du mouvement syndical en a bénéficié.

Il s'efforçait d'ailleurs sans cesse d'utiliser de façon positive certaines dispositions naturelles qui auraient pu lui être préjudiciables : ainsi, bien qu'il fût homme d'action lorsque les circonstances l'exigeaient, il se méfiait en principe des décisions rapides. Même pour des questions d'importance secondaire, il pesait amplement le pour et le contre. Dans certaines situations, ce procédé n'était pas sans inconvénients. Toutefois, cette façon de soupeser les choses lui donnait l'intime conviction que son choix était juste et lui permettait de le défendre, même contre la résistance de ses propres troupes.

En effet, il n'avait pas la faculté d'exprimer ses pensées en paroles électrisant ses auditeurs. Dans ses exposés, lors de débats ou de négociations, il ne brillait pas par des formules éblouissantes, des traits d'esprit ou une verve étourdissante. Bien que parlant presque toujours sans note et ayant souvent des difficultés à formuler exactement ses idées, il arrivait cependant – grâce à sa façon incisive de s'exprimer et à sa ferveur – à convaincre ses auditeurs beaucoup mieux que s'il avait utilisé des termes choisis. Ses discours étaient sobres et objectifs ; ils reflétaient sa personnalité et prouvaient qu'il ne faisait pas grand cas de la théorie ; seul était valable ce qu'il pouvait réellement concevoir et influencer.

Ce scepticisme à l'égard de toutes les grandes envolées de la pensée définissait d'ailleurs ses rapports avec la doctrine socialiste. Il ne l'a jamais adoptée comme ligne directrice. Pour lui, elle représentait plutôt un moyen d'obtenir l'amélioration de la condition économique et sociale des travailleurs par l'activité inlassable des organisations syndicales conscientes de leurs responsabilités. Même devant la science il se montrait sceptique. Tout ce qui était intellectuel lui paraissait suspect, au fond, et les résultats des recherches scientifiques n'étaient valables pour lui que dans la mesure où ils pouvaient être utiles au mouvement syndical. Il manifestait évidemment

de la compréhension pour le travail créateur de l'esprit, mais, dans son champ d'activité, seule l'expérience pouvait être décisive.

C'était justement cette tendance à l'objectivité et à la sobriété qui donnait son poids et son importance à l'activité de Conrad Ilg. De nature plutôt renfermée et d'une éloquence peu brillante, il n'a jamais fasciné les masses et ne les a jamais soulevées par une force de rayonnement magique. Il réussissait cependant de façon efficace grâce à sa forte personnalité, en se donnant tel qu'il était et en exprimant et faisant toujours ce qu'il considérait comme juste et nécessaire. La constance de son caractère lui a permis de s'assurer la confiance de nombreux milieux; son travail en a bénéficié et c'est ce qui a valu à ses successeurs de pouvoir poursuivre selon ses conceptions, même dans des conditions parfois toutes différentes, l'œuvre qu'il avait commencée.

Walter Ingold – Rudolf Wüthrich
Traduit par Hélène Perret
et Frédy Dutoit, Berne

Table chronologique

- 1877 (25 janvier) Né à Ermatingen
- 1894 Début de son apprentissage de trois ans en qualité de serrurier, à Frauenfeld
- 1898 Premiers contacts avec la Fédération suisse des ouvriers sur métaux en tant que membre du groupe «Vorwärts» des serruriers zurichois
- 1903 Début de son activité syndicale – qui devait durer six ans – à Lausanne
- 1909 Appelé à Berne en qualité de secrétaire central de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux
- 1911 Membre du Conseil législatif de la Ville de Berne (jusqu'en 1939 – Président en 1921)
- 1917 Président de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers
- 1918 Membre du Grand Conseil bernois (jusqu'en 1946 – Président en 1935)
- 1918 Membre du Conseil national (jusqu'en 1919, puis dès 1922 jusqu'en 1947)
- 1919 Membre de la délégation à la 1^{re} Conférence internationale du travail à Washington
- 1920 Secrétaire de la Fédération internationale des ouvriers sur métaux
- 1937 Signature de la «Convention de paix» avec l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie
- 1942 Docteur honoris causa de l'Université de Berne pour sa contribution à la paix du travail en Suisse (même distinction accordée à Ernst Dübi)
- 1954 (12 août) Décédé à Berne